

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Tassin-la-Demi-Lune (69160)

Réponses de Julien Ranc, au nom de la liste « Tassin la Demi-Lune, plus loin, ensemble »

— le 02/02/2020 à 15:18 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission cadre de vie de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.

Plus généralement notre équipe souhaite mettre en place une instance participative et co-décisionnaire pour améliorer les déplacements doux et associant toutes les structures représentatives d'usagers.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, permettant de rejoindre, depuis Tassin, Lyon 9, Francheville, Craponne, Charbonnières.

Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville de Tassin, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.

Les plans de ce réseau associeront les conseils de quartier, pour une meilleure acceptation des aménagements cycles.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, gares et futures stations de métro.

Nous ferons de même avec des panneaux dédiés à la marche pour faciliter les déplacements piétons entre les points d'intérêts de la commune.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit.

Nous avons voté la demande d'extension de la ZFE et je m'y engage si je suis élu conseiller métropolitain le 22 mars.

Action n°7 : je ne m'engage pas

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. L'anneau des sciences, dont la construction coûterait 4 Md€, pour 60'000 véhicules/jour, et entraînerait l'artificialisation de terres jusque là préservées, doit notamment être abandonné. Tassin serait particulièrement impacté en accueillant un tronçon à l'air libre sur près d'un kilomètre dans le vallon du Charbonnière.

De nombreux exemples de par le monde montrent que de nouvelles voiries automobiles entraînent une augmentation globale du trafic routier, et sont alors rapidement saturées (paradoxe de Braess).

L'anneau des sciences peut tout à fait être amélioré pour éviter toute destruction d'espaces naturels ou prendre en compte des circulations modes doux ou TCL. Il conviendra d'être vigilant.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Encourager la mise en place de la vitesse à 30 km/h oui et les zones de rencontre aussi. Généraliser et systématiser n'est pas envisageable sur toute la ville.

Action n°9 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment chemin de la Mansion, avenue du 8 mai 45 sur toute sa longueur, rue Louis Poly, rue Jules Ferry...

En passant en zone 30, la rue de la Liberté mise à double sens cyclable offrirait un accès direct à la gare de Ecully la Demi Lune depuis la mairie.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. La mise en place de la barrière pour limiter l'accès à l'école d'Alaï va dans ce sens.

Des aménagements mieux pensés existent. Et notre équipe compte surtout généraliser les velobus et Pédibus pour éviter les déplacements automobiles devant les écoles.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Mais aussi au niveau des équipements sportifs et culturels.

Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Ces dispositifs sont pertinents dans un tissu urbain dense et ancien, ne disposant pas de locaux vélos. C'est le cas du secteur de l'horloge. Une enquête auprès des Tassilunois devra être menée pour identifier les besoins.

Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.

Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

C'est aussi un gage de meilleure visibilité pour les enfants lors des traversées.

Action n°15 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Oui. Mais comment s'assurer que ces équipements ne soient pas utilisés que les weekend mais bien pour des déplacements domicile travail ?

Action n°16 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Promouvoir une culture vélo

Action n°17 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°18 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Nous généraliserons également une forme de permis vélo pour les scolaires avec la police municipale et des associations.

Action n°19 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°20 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Et la marche aussi

Action n°21 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous relancerons la navette cyclopusse.

Action n°22 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°23 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

A l'échelle de nos agents oui.

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pour être efficace, il faudra annoncer cette verbalisation et communiquer sur le nombre d'infractions sanctionnées.

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°26 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : ateliers mobiles d'autoréparation, formations à la conduite à vélo en ville...

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e